

REGLEMENT INTERREGIONAL 2019**1- ORGANISATION :**

L'interrégional cyclotourisme 2019 PACA/OCCITANIE aura lieu du vendredi 04/10/2019 après-midi au dimanche matin 06/10/2019. Il est organisé par l'ASPTT Albi section cyclotourisme, avec le concours de la ville d'ALBI, du Conseil départemental du Tarn et du comité régional ASPTT Occitanie.

3 circuits non chronométrés sont proposés + 1 circuit de liaison (camping d'Albi - stade du Caussel ASPTT Albi) :

	Distance km	Dénivelé m	Nom Complet	Référence Openrunner
Circuit A	118	1498	89A IR ALBI-PENNE 118-1498	https://www.openrunner.com/r/9751221
Circuit B	98	1113	89B IR ALBI-VAOUR 198-1113	https://www.openrunner.com/r/9772542
Circuit C	63	574	89C IR ALBI-CAHUZAC 63-574	https://www.openrunner.com/r/9772680
Circuit D	1	4	89D IR Liaison Camping-ASPTT 1-4	https://www.openrunner.com/r/9775012

Le départ des 3 circuits (A, B, C) est prévu depuis le stade du Caussel, siège de l'ASPTT Albi. Le départ est libre et doit avoir lieu entre 8H et 9H le samedi 05/10/2019.

L'arrivée des 3 circuits, se fera au stade du Caussel (ASPTT Albi), près du lieu de l'hébergement des participants (camping d'Albi).

L'arrivée la plus tardive est prévue entre 16H et 17H.

Le circuit D est un circuit annexe, afin d'assurer la liaison entre le camping d'Albi (lieu d'hébergement) et le stade du Caussel (lieu de départ et d'arrivée).

Les 3 circuits se feront sur des « petites routes » de la campagne tarnaise, sur routes ouvertes à la circulation et sous la responsabilité de chaque participant.

Le strict respect du code de la route est bien entendu obligatoire ainsi que le port d'un casque vélo homologué.

Il n'y aura pas de signaleur ni commissaire sur l'ensemble des circuits.

2- PARTICIPATION :

La participation est ouverte à toutes les personnes licenciées auprès d'une section cyclotourisme d'une ASPTT PACA ou OCCITANIE.

Ces personnes doivent être inscrites auprès de la section cyclotourisme de l'ASPTT Albi (section organisatrice) via leurs propres sections.

Cet interrégional est organisé dans un esprit « cyclotouristique » afin de faire découvrir les paysages tarnais.

Les tandems sont autorisés avec 2 inscriptions par tandem.

Les VAE sont également autorisés.

3- SÉCURITÉ – ASSURANCE :

Chaque participant :

- Est tenu de respecter le Code de la Route et ne doit utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Sera seul responsable des accidents dont il serait auteur ou victime.
- S'engage à être titulaire d'une assurance individuelle le couvrant dans ce genre de participation.
- Doit porter un casque à coque rigide homologué durant toute la durée de la sortie vélo.

Le départ depuis le stade du Caussel sera libre entre 8 H et 9 H. Afin de limiter les risques, il est demandé aux participants :

- De former des groupes de 8 à 10 personnes au maximum.
- De ne rouler jamais à plus de 2 de front.
- De laisser un espace d'un demi vélo entre 2 participants qui se suivent.

Marquage, fléchage :

Un marquage au sol sera réalisé par fléchage à la peinture pour indiquer la direction à prendre (tout droit, à gauche, à droite, ...)

- La couleur rouge sera utilisée pour le circuit A
- La couleur bleue sera utilisée pour le circuit B
- La couleur verte sera utilisée pour le circuit C

De même, un marquage par panneaux indicateurs pourra être utilisé en cas de nécessité.

La section cyclotourisme de l'ASPTT Albi a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile pendant toute la durée de la manifestation.

Chaque participant doit vérifier qu'il est bien couvert par une assurance individuelle pour les dommages corporels qu'il pourrait subir ou faire subir.

Domage Matériel : L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants pendant la manifestation, et ce même si la garde des biens personnels a été confiée à l'organisateur. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

4- ASSISTANCE-RAVITAILLEMENT :

Aucune assistance mécanique n'est prévue sur les 3 circuits. Chaque participant doit prévoir son propre matériel de première nécessité.

En cas de problème chaque participant pourra entrer en contact avec les personnes définies en fin de documents pour demander une aide si nécessaire.

1 ravitaillement liquide et solide est prévu sur les circuits A et B à mi-parcours. Celui-ci sera signalé et annoncé sur le circuit. Il permettra l'arrêt de plusieurs cyclistes simultanément. Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et de ne pas encombrer la chaussée.

Pas de ravitaillement pour le circuit C.

1 ravitaillement liquide prévu à l'arrivée et au départ.

5- PARTICIPANTS non CYCLISTES :

Pour les participants à la manifestation mais qui sont non cyclistes, 2 activités non obligatoires seront proposées :

- Visite guidée de Cordes sur Ciel le samedi matin. Départ à 9H en minibus depuis le stade du Caussel (16 participants maximum)
- Déjeuner en commun à la salle polyvalente de Villeneuve sur Vère, lieu du repas de tous les participants.
- Visite guidée de la ville d'Albi le samedi après-midi. Départ à 14H en minibus de Villeneuve sur Vère.
- Chaque participant non cycliste est libre et peut organiser sa propre activité. Toutefois, il devra rejoindre le lieu du repas de midi (salle polyvalente de Villeneuve sur Vère) par ses propres moyens.

6- DROIT A L'IMAGE :

Tout participant à la manifestation, autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de cette manifestation.

Tout désaccord doit être signalé par courrier avant la manifestation.

7- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Dans un souci de respect de l'environnement, il est demandé aux participants de ne pas jeter leurs déchets sur la route. Des sacs poubelles seront mis à disposition au lieu de départ, au poste de ravitaillement et à l'arrivée.

8- ACCEPTATION DU RÈGLEMENT :

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription, les organisateurs se réservent le droit de le modifier pour des raisons de sécurité, de force majeure ou de demande de la préfecture.

Le présent règlement est susceptible de modification jusqu'au jour de l'Évènement. Dans cette hypothèse, les participants seront avertis par tout moyen écrit de cette modification.

9- CONTACTS :

9-1 Avant la manifestation :

Bernard LAGRIFFOUL : 06 84 06 45 72 ; bernard-lagriffoul@wanadoo.fr

Jean-Luc OLIVENCIA : 06 44 17 23 42 ; jean-luc.olivencia@orange.fr

Gérard HERNANDEZ : 06 83 21 96 47 ; gerard.hernandez3@orange.fr

9-2 Pendant la manifestation et sur les parcours :

Bernard LAGRIFFOUL : 06 84 06 45 72 ; bernard-lagriffoul@wanadoo.fr

Jean-Luc OLIVENCIA : 06 44 17 23 42 ; jean-luc.olivencia@orange.fr

Aline DELMAS : 06 41 97 22 99 ; aline.delmas2@wanadoo.fr